



FSU - 95

FSU-95
Déclaration liminaire
CTSD du mardi 27 juin 2017

Monsieur le Directeur Académique, mesdames, messieurs,

Une longue séquence électorale vient de se terminer avec le deuxième tour des législatives. Celui-ci a été marqué par un taux d'abstention sans précédent de 57,4%. C'est la preuve de la distance que prend une majorité de la population avec le processus électoral. C'est la confirmation de la gravité de la crise de représentation profonde qui frappe notre pays. Par ailleurs, malgré une représentation réduite, le Front national poursuit son implantation dans les territoires paupérisés par les politiques d'austérité et le désintérêt du patronat pour ces lieux. Tout cela dit l'urgence à refonder notre démocratie.

À l'issue de ce scrutin, le président Macron obtient la majorité absolue à l'Assemblée où l'opposition sera fortement restreinte. Pour autant, la part extrêmement réduite de l'électorat qui lui a apporté ses suffrages – environ 15 % des inscrits sur les listes électorales – souligne que ce résultat ne constitue nullement un blanc-seing à la politique qu'il veut mettre en œuvre. En effet, ses projets concernant notamment le droit du travail, la fiscalité, les retraites, la Fonction publique ou l'austérité budgétaire, s'inscrivent dans la droite ligne des politiques libérales passées qui ont creusé les inégalités et rencontré l'opposition importante des salariés et de nombre de leurs organisations syndicales. De même, le projet de loi du gouvernement « renforçant la lutte contre le terrorisme et la sécurité intérieure » fragilise l'État de droit en important les mesures exceptionnelles de l'état d'urgence dans le droit commun, ce que la FSU dénonce.

Ce quinquennat commence mal. Entre la volonté d'inscrire l'état d'urgence dans la loi ordinaire et celle de pourchasser les membres d'associations venant en aide aux migrants nous nous interrogeons sur les intentions du Président ! Nous craignons d'être face à un pouvoir dénué d'état d'âme et d'humanisme. Les libertés élémentaires semblent devoir être bafouées. Peut-être pour rassurer l'électorat frontiste ? Les travailleurs, les citoyens ne méritent pas ce mépris.

Et que dire de la volonté de s'attaquer au code du travail en procédant par ordonnances tout en tentant d'amadouer les syndicats par des propos lénifiants lors des rencontres déjà tenues. Nous ne sommes pas dupes, la flexibilisation du marché du travail va faire le bonheur des actionnaires tout en risquant de faire augmenter le nombre de chômeurs et d'accroître la pauvreté des plus précaires. C'est pour cela que la FSU appelle avec la CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF à un rassemblement à midi aux Invalides. Les travailleurs, les précaires, les chômeurs méritent d'être respectés.

Et quelle belle cacophonie entre le ministre de la transition écologique – Nicolas Hulot – et celui de l'agriculture – Stéphane Tavernt concernant l'utilisation de certains produits phytosanitaires dans l'agriculture.

Nous tenons à vous rappeler que la fonction publique est le moteur de la solidarité nationale, elle a pour objet d'abaisser les inégalités en permettant une redistribution salvatrice pour les plus pauvres et les plus précaires. Les suppressions de postes prévues nous inquiètent.

Concernant l'éducation nationale, la volonté de mettre en place une rentrée organisée sous le signe de la musique ressemble étrangement à un air de pipeau devant camoufler les attaques qui se préparent contre l'école et contre la scolarisation des classes populaires. Les modifications annoncées du baccalauréat vont faire le bonheur des lycées de centre-ville et des établissements privés. La volonté d'accroître l'autonomie des EPLE générera une forte concurrence entre eux au profit des plus élitistes et des plus sélectifs à l'entrée. Il en va de même du continuum bac-3 bac+3 comme nous l'avons signalé lors du précédent CTSD.

De la même façon le ministre de l'Éducation nationale – Jean-Michel Blanquer – grande figure de la suppression de postes dans notre ministère il y a quelques années revient partiellement sur la réforme du collège, mais est-ce pour en corriger les nombreux défauts ou pour en accentuer certains, toujours sous le prétexte de développer l'autonomie au prétexte fallacieux que les EPLE sauront s'adapter à leur environnement ! Le ministre doit recevoir les syndicats et les écouter et pas accélérer la casse de l'Éducation nationale justement en ce qui fait qu'elle est nationale. Renvoyer au local revient à morceler l'éducation mais surtout à faire porter la responsabilité d'un échec au dit local, le ministre n'étant alors plus responsable de rien, tout en étant le pourvoyeur des moyens permettant au EPLE de fonctionner – ou de dysfonctionner si ceux-ci sont insuffisants, austérité et réduction des déficits obligent.

Concernant l'ordre du jour, les « CP à 12 » ne doivent pas dégrader les conditions de rentrée dans toutes les écoles !

Le ministre décide... mais le ministre ne budgète pas ! A 2 semaines de la fin des classes, les enseignants de notre département apprennent qu'ils doivent mettre en place, pour la rentrée de septembre 2017, les « CP à effectif réduit » dans les 25 écoles élémentaires ou primaires en REP+ sans aucune création de postes supplémentaires.

Alléger les effectifs des CP en REP+, c'est nécessaire. Mais ça l'est tout autant dans les autres classes, en REP+, comme en REP ou hors éducation prioritaire. Pour prévenir les difficultés scolaires, il faut aussi former et recruter des personnels spécialisés afin que les RASED retrouvent les effectifs d'avant 2008, avant que les gouvernements Fillon ne suppriment 5000 postes. Pour cela il faut investir durablement dans le premier degré pour combler le retard avec la plupart des pays comparables au nôtre et qui réussissent beaucoup mieux en termes de réussite des élèves et de lutte contre les inégalités.

Pour répondre à la commande du ministre, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous avez annoncé la fin du dispositif « Plus de maîtres que de classes » en REP+ ! Or, tous les élèves et enseignants de ces écoles ont besoin du travail avec le PDM.

S'il s'agit de prendre 2500 postes sur 4000 nouveaux recrutements, de qui s'agit-il ? Des lauréats au dernier concours ? Dans ce cas qui les remplacera sur les postes qu'ils devaient occuper ? S'il s'agit de nouveaux recrutements, s'agira-t-il de contractuels ? Beaucoup de questions cruciales subsistent !

Les personnels, avec le SNUipp-FSU, protestent contre la suppression programmée d'un dispositif prometteur, répondant aux demandes des enseignants, qui permet un travail plus collectif, la réalisation de projets, de mieux aider les élèves en difficulté, et présente déjà des effets notables sur les apprentissages. En plein déploiement et avant même d'avoir pu être évalués, les « maîtres + » pourraient purement et simplement passer à la trappe ?

Par ailleurs, et toujours pour organiser les « CP à effectif réduit » en REP+ et à moyens constants, vous avez gelé 18 postes E et 9 postes G restés vacants à l'issue du mouvement à titre définitif. De même, lors du groupe de travail du CTSD, vous avez choisi de ne pas proposer d'ouvrir de classes partout où cela était nécessaire laissant ainsi 40 écoles dans l'expectative jusqu'à la rentrée. À quoi servent des CP à 12 élèves, si c'est au prix de la dégradation des conditions

d'apprentissage dans toutes les autres classes du département, en maternelle comme en élémentaire ?

A cela s'ajoute la mesure précipitée et non anticipée sur les rythmes scolaires. Mais non content de créer de l'inquiétude dans les écoles et auprès des parents d'élèves en cette fin d'année et dans la préparation de la rentrée, Monsieur le Ministre fait une nouvelle annonce en fanfare : il invite les enseignants, dès le jour de la rentrée des classes, à « *proposer aux élèves, qui étaient déjà présents l'année précédente, d'accueillir leurs nouveaux camarades en musique, manière chaleureuse de leur souhaiter la bienvenue* ». Si le SNUipp-FSU est bien entendu favorable à soigner tout particulièrement l'accueil réservé aux élèves lors de ce moment important et symbolique de la rentrée, s'il considère que l'enseignement de la musique et plus largement de la culture et des arts doit occuper une place essentielle dans les apprentissages, nous percevons le coup de trompette médiatique du ministre comme un couac qui signe une sérieuse méconnaissance du fonctionnement des écoles.

Pour le point de l'ordre du jour concernant les secteurs des Assistantes sociales – assistants sociaux, nous notons avec satisfaction que c'est la première fois que ce sujet est abordé en CTSD, comme le prévoit la circulaire de mission.

Néanmoins nous regrettons qu'un travail en amont avec les représentant-e-s du personnel n'ait pas été fait. Les critères que vous avez retenus manquent de lisibilité et de transparence, l'organisation retenue est difficile à appréhender. Plusieurs points nous questionnent.

Nous observons de grands écarts de nombres d'élèves entre les secteurs, ce qui renvoi aux manques de critères visibles.

Des secteurs sont à cheval sur deux bassins éloignés ce qui rend difficile l'intégration des personnels sur un territoire, et la connaissance par eux des institutions partenaires. Nous espérons qu'il y a eu une concertation avec les collègues concernées.

Nos collègues sont implantées sur plusieurs établissements, mais les quotités de service qu'elles effectuent sur chaque établissement ne sont pas spécifiées. De même la dissociation enseignement général et technologique d'un côté et professionnel de l'autre n'est pas toujours lisible.

Nous ne voyons aucune information sur les écoles primaires rattachées aux collèges REP+. Cela signifie-t-il que nos collègues n'interviendront pas du tout dans ces écoles ?

De nombreux problèmes apparaissent. Nos collègues risquent de faire face à une charge de travail beaucoup trop importante pour qu'elles mènent à bien leur mission. C'est une grande violence qui leur est faite !

Aussi nous vous demandons de mettre en place à la rentrée prochaine un groupe de travail sur les périmètres des secteurs et sur la mise en place de critères précis et transparents.

La FSU et ses syndicats tiennent à remercier les personnels pour le travail qu'ils ont effectué. Leur tâche, cette année, a de nouveau été lourde. Ils ne pourront pas mener à bien leur mission si la fonction publique continue à faire les frais des politiques d'austérité. Leur conscience professionnelle montre que les fonctionnaires méritent le plus grand respect.

Monsieur le Directeur Académique, mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention.